



Les enjeux de la Présidence Française de l'Union européenne



Les enjeux de la PFUE pour l'autonomie stratégique

La présidence française de l'Union Européenne (UE) intervient dans une période particulière. L'Union traverse, et traversera encore probablement en 2022 un certain nombre de crises d'importance. Parmi celles-ci se trouvent par exemple la crise du multilatéralisme dont témoignent les débats à l'OTAN, des crises dans le voisinage de l'Union (Turquie, Haut-Karabagh...), la crise climatique mais aussi la crise sanitaire dont il ne faut pas ignorer les conséquences sur les différentes priorités stratégiques de l'Union. Dans ce contexte troublé, la France a l'occasion de jouer un rôle particulier au moment de sa prise de poste aux côtés du « Triplet » France – République Tchèque – Suède. La présidence du Conseil de l'Union européenne constitue, pour chacun de ces trois pays, l'opportunité de mettre en avant des priorités communes qui ont été rappelées après le Conseil des ministres du 4 novembre 2020 sous trois objectifs : « *Relance, puissance, appartenance* ». Son action au sein des différents conseils de l'UE devra se faire en lien avec les autres institutions européennes : la Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement européen.

Sur le plan des questions stratégiques, le précédent trio constitué de l'Allemagne, du Portugal et de la Slovénie avait soutenu les attentes du Programme stratégique 2021-2024 et notamment les travaux du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité dans l'élaboration de la Boussole stratégique européenne. Ce concept a pour ambition d'établir une perception des menaces communes, de se doter des capacités nécessaires pour y faire face et à terme, de participer à la construction d'une culture stratégique commune. Cela passe par un travail de planification. Dans cet objectif de soutenir les missions de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), le trio a donc soutenu un certain nombre d'initiatives comme l'EDIDP (Programme européen de développement industriel dans

Publié le 13 février 2022
Relu par Chloé GONDAT



Par Morgane BONNIÈRE

le domaine de la défense), la CSP (coopération structurée permanente) et le Fond Européen de Défense. D'aucuns ont pu constater que l'attachement très fort de ces trois pays à l'Alliance Atlantique a pu les conduire à ne pas insister davantage sur les initiatives qui doivent permettre à l'UE de saisir enfin les rennes de sa propre défense. On peut donc reprocher à ce trio de n'avoir pas pu, ni peut-être voulu, aller jusqu'au bout de l'ambition d'autonomie stratégique de l'UE. La France a une posture différente et cette PFUE pourrait être l'occasion de saisir le *kairos* de cette autonomisation, à condition néanmoins de surmonter les différents verrous institutionnels et politiques d'un tel processus.

Si l'on revient sur les trois notions clés de la PFUE, nous pouvons en proposer l'analyse suivante :

Relance : il s'agira de gommer les effets économiques et sociaux qu'aura laissé la pandémie du Covid-19. Cette relance pourrait aussi être celle de la quête de l'autonomie stratégique européenne.

Puissance : figure de proue de cette recherche d'une défense autonome en Europe, la France est un soutien essentiel au développement du rôle stratégique de l'Union (programmes capacitaires, opérations militaires et civiles, Initiative européenne d'intervention...). Un travail de fond avec la HRVP de l'UE pourrait participer à l'élaboration d'une telle défense et de la construction de « l'Europe géopolitique » voulue par la Présidente de la Commission européenne.

Appartenance : au lendemain d'un Brexit qui a vu une Union européenne soudée face au Royaume-Uni, mais profondément divisée dans la gestion de la crise sanitaire, il s'agit de resolidariser l'édifice européen pour le sauvegarder et ouvrir ses perspectives. La crise du multilatéralisme et en particulier la crise de l'OTAN soulignée par l'interview donnée par le président Emmanuel MACRON à *The Economist* « NATO Braindead », témoignent de l'urgence à resolidariser l'Union.

Les enjeux stratégiques de la PFUE sont d'autant plus importants que la stabilité du voisinage de l'UE fait face régulièrement à des crises (Ex-Yougoslavie, Kosovo, Libye, Crimée, Turquie, Haut-Karabagh...). Des crises que l'UE aurait dû être capable de résoudre (PSDC, Sommet de Saint Malo...) mais qui restent pour l'instant une ambition

Publié le 13 février 2022
Relu par Chloé GONDAT

déçue. Bien qu'une nouvelle administration soit en place aux États-Unis, il ne semble toutefois pas que nous puissions espérer davantage de notre « allié transatlantique » dont les intérêts sont très différents des nôtres. Aussi, quatre objectifs pour les armées peuvent être identifiés.

Premièrement, il s'agit **d'améliorer la gestion des crises**, en s'inscrivant dans la continuité de la présidence allemande via la mise en œuvre de la Boussole stratégique et l'ouverture du centre de gestion des crises civiles à Berlin.

Deuxièmement, **procéder à la crédibilisation de la PSDC**, c'est-à-dire définir l'ambition européenne en matière de défense. Les États membres ont des visions différentes sur les sujets de défense, la PFUE devrait conduire à instaurer un meilleur dialogue, permettant ainsi de renforcer la contribution à la PSDC.

Troisièmement, **perfectionner le développement capacitaire**, notamment en développant les principaux projets CSP.

Enfin, **affirmer l'expertise militaire à l'étranger** en valorisant l'influence militaire française dans les structures civiles et stratégiques et en partageant nos expériences opérationnelles afin de positionner la France comme un partenaire stable et engagé. Il s'agit aussi de faire perdurer les partenariats, en Afrique et dans le Pacifique.

Évènement rare, la PFUE nous donne la possibilité de mettre plus facilement à l'ordre du jour des questions qui nous touchent et offre à la France la double opportunité de faire valoir son engagement européen auprès de ses partenaires de l'Union tout en réinsérant la question européenne au cœur des esprits sur son territoire national.

